

Le Dimanche
Roubaix-Tourcoing
 Hebdomadaire
 illustré
 Qui pages d'actualités
 de toutes
 et deux feuilletons
 intéressants
 20 cent. à tous nos vendeurs
 et dépositaires.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22 00;	6 mois, 40 00;	1 an, 75 00
Autres départements.....	— 23 00;	— 43 00;	— 80 00
Belgique.....	— 25 00;	— 45 00;	— 85 00
Union Postale: Tarif A.....	— 35 00;	— 70 00;	— 140 00
Tarif B.....	— 50 00;	— 100 00;	— 200 00

RÉDACTION.....
 ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 237.52, 237.53, 237.54.
TOURCOING.....	22, rue Carnot. Tél. 37
LILLE.....	3, rue Faidherbe. Tél. 539.31.
PARIS.....	13 boulevard des Capucines. Tél. Richelieu 68.72.
MOUSCRON.....	105, rue de la Station. Tél. 544.

CHARRONNAGES
ROUBAISIENS
 N° 100 bis, rue de la République
 TOUS LES PRODUITS
 COLONNATIENS
 Doublés, ébénés,
 Peintures, vernis,
 Bija, etc...
PHARM. DU PROGRES
 163, Grande-Rue
 ROUBAIX

Les journées du plébiscite dans la Sarre

ÉCHOS ET REMARQUES

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

«Après que sera accompli votre tour, a dit Hitler aux Sarrois, le Reich allemand ne posera plus aucune exigence territoriale à la France.»

Nous voulons bien le croire, mais pourquoi des journalistes allemands disaient-ils sans rire à leurs confrères français, à la Wartburg, dès que le triomphe du «Front allemand» fut certain: «Et maintenant, il faudra faire la même chose pour l'Alsace-Lorraine!»

Un bon mot — irrespectueux à l'égard du Président du Gouvernement de la Sarre, M. Knox — glané mardi dans les inscriptions qu'on pouvait lire sur les maisons à Sarrebrück: «Status-quo Knox-out.»

Il n'y a absolument que les communistes qui aient voté contre Hitler, et encore pas tous, puisque dans les 46.000 «statuquotistes» il faut compter des partisans de la France.

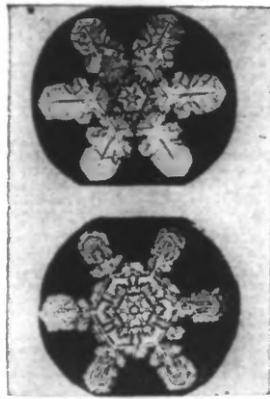
Les social-démocrates de Max Braun et les catholiques qui avaient un moment suivi Johann Hoffmann ont à peu près tous voté allemand, malgré Hitler.

Les opposants y passeront tous, maintenant ou plus tard. Les uns seront expédiés sous un prétexte quelconque, ou sans prétexte, dans un camp de concentration et on ne les verra plus. Les autres seront accusés à la ruine ou au désespoir. On suscitera à celui-ci une affaire fâcheuse. Cet autre sera trouvé assassiné. Aucun ne perdra pour attendre. C'est la barbare loi germanique de la vengeance...

Dans le colossal cortège aux cent mille flambeaux — peut-être plus — qui défila mardi dans les rues de Sarrebrück de 6 heures du soir jusqu'à près de minuit, le chef catholique Hoffmann qui s'était dressé contre le néo-paganisme nazi était figuré par un ridicule mannequin pendu à la potence.

On voudrait bien savoir quelles réflexions Son Excellence l'ambassadeur à Vienne et vice-chancelier von Papen, qui n'en mena pas large certaine nuit

LES BEAUX DESSINS DE LA NATURE :: ::



Ces beaux dessins sont des cristaux de neige agrandis. Des dessinateurs sur feutrine copient souvent les figures admirables formées par la grande artiste qu'est la Nature.

Les travaux de l'exposition de Bruxelles



L'ÉTAT ACTUEL DU PAVILLON DE LA FRANCE (P. N. Y. T.)

Codos et Rossi s'envoleraient d'Istres samedi...



C'est samedi matin, si les conditions atmosphériques le permettent, que l'aviateur JOSEPH-LE-BRIE, piloté par Codos et Rossi, partira dans la direction de l'Amérique du Sud pour assurer une liaison postale directe France-Rio de Janeiro et, éventuellement, battre le record de distance en ligne droite, dont les deux aviateurs sont détenteurs depuis le 19 août sur le parcours Floyd-Bennett (New-York)-Rayack (Syrie), soit 9.104 km. 200. (Mond. Photo-Presses.)

Le Conseil de la Société des Nations a voté à l'unanimité l'union du territoire sarrois à l'Allemagne et fixé au premier mars la prise de possession



ON ACCLAME À BERLIN LE RETOUR DES VOTANTS SARROIS (P. N. Y. T.)

La séance plénière
 Genève, 17 juin. — Jeudi, à 21 heures, le Conseil de la Société des Nations, dans une séance publique, a adopté, à l'unanimité, après les déclarations de MM. Pierre Laval (France), Eden (Grande-Bretagne), Litvinoff (U.R.S.S.), Komarnick (Pologne), Munsch (Danemark) et Ousky (Tchécoslovaquie), la résolution que comporte l'union à l'Allemagne de la totalité du territoire de la Sarre et fixé au 1^{er} mars l'installation de l'Allemagne en Sarre.

Une importante déclaration de M. Laval

Genève, 17 janvier. — Au cours de la séance spéciale du Conseil de la S.D.N. qui s'est tenue, le soir, après avoir remercié les commissions de gouvernement et du plébiscite de la Sarre, M. Laval, ministre des Affaires étrangères, a fait la déclaration suivante :

Le plébiscite a eu lieu. Le vote est clair et la volonté qu'il exprime est catégorique. Le peuple sarrois a librement choisi son destin. Le Conseil de la S.D.N. doit décider le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

En acceptant d'avance le plébiscite comme je l'avaï déléclaré, la France témoignait de sa fidélité au respect dû aux traités. En maintenant et en résolvant conformément aux vœux de la France, sur son véritable plan international, ce problème délicat qui pouvait être une cause de conflit entre deux grands peuples, la S.D.N. a servi une fois de plus la cause de la paix.

Le rôle du Conseil n'est pas terminé. Il lui reste à parachever sa tâche. Avant que l'union à l'Allemagne puisse être réalisée, des questions importantes restent à régler, la résolution que nous allons voter assigne au Comité des Trois, une tâche importante. Il devra, d'accord avec les deux gouvernements intéressés et la Commission

de gouvernement, nous proposer les conditions du transfert de la souveraineté et préciser les formes diverses de la liquidation du régime actuel. Le Conseil aura ainsi à accomplir une des missions les plus délicates qui lui ont été assignées par les traités.

Les questions à résoudre sont nombreuses. Elles sont complexes. Mais les négociations antérieures en facilitent la conclusion définitive. J'ai déjà eu l'honneur de saisir le Comité des Trois des propositions précises, à cet égard et les représentants du gouvernement français se tiennent, dès maintenant, à sa disposition.

Pendant quinze ans, l'ordre a été maintenu en Sarre. Le plébiscite s'est effectué sans incidents graves. C'est un résultat qui fait honneur à la S.D.N., à la Commission de gouvernement et à la population sarroise. Le chef du gouvernement du Reich s'est adressé, avant-hier, aux Sarrois et il leur a dit qu'aucune souillure ne doit s'attacher à leur retour à la patrie allemande et qu'ils doivent observer la plus haute discipline.

En tenant ce langage, le chancelier Hitler a voulu, j'en suis sûr, marquer sa volonté d'éviter toute représaille contre ceux qui ont usé de la liberté d'opinion et de vote que leur conféraient les traités.

Ils doivent trouver la garantie de leur sécurité dans les engagements librement et solennellement souscrits par le gouvernement allemand, en juin et en décembre derniers. Le règlement final ne doit point laisser d'amertume. Il doit intervenir, c'est l'espoir de l'opinion publique mondiale, dans la dignité.

Dans un esprit d'humanité, la France n'a pas voulu refuser l'accès de son territoire aux réfugiés venant de Sarre qui se présenteraient à sa frontière au lendemain du plébiscite: elle a pris spontanément, avec les dispositions de contrôle qui s'imposent, des mesures pour les recevoir. (Lire la suite page 2.)

Pas d'équivoque avec l'Allemagne

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 17 JANVIER (Midi).

Une importante séance a été tenue jeudi par le Conseil de la Société des Nations. L'accord ayant été réalisé entre la France et l'Allemagne sur l'épineuse question de la délimitation de la rive gauche du Rhin, rien ne s'opposait plus à ce que l'Assemblée genevoise proclamât la réunion de la Sarre au Reich. A 21 heures — heure de l'Europe centrale — le Conseil déclarait que la Sarre faisait partie intégrante de l'Allemagne, qui en prendrait possession le 1^{er} mars.

M. Pierre Laval, qui, à cette occasion, a pris la parole au nom de la France, n'a pas manqué de faire remarquer combien notre pays, qui ne revendique aucun territoire, se réjouit de tout ce qui peut pousser les peuples vers une plus grande fraternité. Si le plébiscite de la Sarre fournit cette occasion, nous saluons l'événement avec joie.

M. Pierre Laval ne veut pas se payer de vaines promesses, même si elles sont formulées par le Chancelier du Reich en personne. A cet égard, le ministre des Affaires étrangères a adressé au Führer un avertissement dont la Société des Nations a saisi toute la portée. On peut affirmer que, depuis la disparition de M. Louis Barthou, la politique de la France, en face des avances plus ou moins claires que nous fait Hitler, n'avait jamais été définie avec plus de clarté. Sans doute, la France enregistrée avec plaisir l'affirmation du chancelier que l'Allemagne n'adressera plus désormais à la France de revendications territoriales. Il faut croire à la sincérité de ces paroles en dépit de certaines allusions ambiguës du Reichsführer lui-même.

Il reste que, pour défendre la cause de la paix dont il se dit le champion, Hitler semble avoir en vue des moyens que nous jugeons incompatibles avec le pur et le simple. M. Pierre Laval a clairement invité le Chancelier à prouver ses dispositions pacifiques en adhérant au pacte de l'Est et en ramenant l'Allemagne autour de la table de la Société des Nations.

Nous voulons bâtir la paix sur de solides fondations, non sur l'équivoque. Il appartient donc à l'Allemagne de dissiper toute équivoque.

R...

Pour une question d'intérêt, un homme tue son beau-père dans un café de Wingles

Jeudi après-midi, M. Eloi Deleplanque, 61 ans, mineur retraité, pénétrait dans un café de la rue de la Gare, à Wingles. Il y consommait paisiblement quand y entra son beau-fils, Marceau Wartelle, 43 ans.

Sans prononcer un mot, Wartelle s'avança vers son beau-père et, à bout portant, déchargea les six balles de son revolver.

M. Deleplanque s'écroula comme une masse, tandis que le meurtrier prenait la fuite et, un peu plus tard, se constituait prisonnier.

Wartelle vivait en mésintelligence avec sa femme et celle-ci s'était rendue le matin même, avec ses quatre enfants, à Bantes.

M. Deleplanque réclamait quelquefois à son beau-fils les 6.000 francs qu'il lui avait prêtés pour la construction du baraquement qu'il habitait. C'est probablement de cette question d'intérêt qu'est née la cause du drame.

Wartelle s'était rendu hier matin à Lens et c'est dans cette ville qu'il avait acheté le revolver dont il devait se servir quelques heures plus tard.

Le Parquet a ordonné l'ouverture d'une information et l'autopsie du cadavre.

Les embarcations de sauvetage de "La Normandie"



Le paquebot LA NORMANDIE, que l'on termine actuellement, aura cinquante-deux embarcations de sauvetage. Ces embarcations sont construites en double bordées, avec interposition de toile entre les bordées, assurant ainsi une étanchéité parfaite. Elles sont équipées avec un dispositif spécial de propulsion à main ou moyen de leviers actionnés par douze personnes sur les quarante-sept qui sont à l'intérieur de l'embarcation. (Ph. Franco-Presses.)

LA DISPARITION DU RECEVEUR DES DOUANES DU GRIMONPONT, A LEERS

Un mandat d'arrêt est lancé contre ce fonctionnaire que l'on croit coupable du détournement de 200.000 francs

Nous avons annoncé hier la disparition de Marcel Monbec, receveur des douanes au bureau du Grimonpont, à Leers, dont on est sans nouvelles depuis vendredi dernier.

M. Delaval, inspecteur des douanes à Roubaix, qui avait été chargé par son administration d'enquêter sur cette disparition, a poursuivi jeudi l'examen des comptes du poste du Grimonpont, bureau qui fait d'importantes recettes du fait qu'il perçoit les droits payés par les marins sur les chargements et leurs péniches. Cette expertise a permis à M. Delaval de relever de nombreuses et graves irrégularités dans les comptes établis par le receveur des douanes, ainsi qu'un manquement très important et qui s'élevait à 200.000 francs dans le cas du bureau du Grimonpont.

Ces constatations ont permis d'apprécier la culpabilité du receveur, M. Delaval a fait part de ses découvertes à l'administration des douanes, qui a elle-même saisi la justice de l'affaire.

Une plainte en détournements de fonds publics ayant été déposée par elle contre son agent en fuite, le Parquet de Lille a ouvert une information judiciaire dont la direction a été confiée à M. Perret, juge d'instruction.

Accompagné de M. Robin, procureur de la République, à Lille, et de M. Brière, son greffier, ce magistrat s'est transporté jeudi dans la soirée, à Leers, afin de procéder aux constatations et saisies d'usage en pareil cas.

Les magistrats se sont longuement entretenus avec M. Delaval, qui leur a donné toutes précisions quant aux irrégularités relevées dans la gestion de Marcel Monbec.

M. Perret a fait une perquisition dans le bureau du Grimonpont et a saisi les documents qui mettent en relief la culpabilité du receveur.

Ceci fait, les magistrats se sont rendus à Wattrelos, dans un hôtel où le receveur occupait une chambre. Ils ont perquisitionné dans ce logement où se trouvaient encore de nombreux papiers et lettres appartenant au receveur.

La lecture de ces documents a fourni aux enquêteurs la certitude de la culpabilité de Marcel Monbec.

LE PAIN A 1 FR. 60 DANS LE NORD

A la suite d'un accord intervenu entre l'administration préfectorale et le Syndicat de la boulangerie du Nord, une nouvelle baisse de 0 fr. 05 a été obtenue sur le prix du pain.

Le nouveau prix de 1 fr. 60 prendra effet à partir du lundi 21 janvier.

bilité de Marcel Monbec et des indications très précises sur ses dépenses: on son genre de vie. Il semble, d'après ces pièces, que le receveur a prodigé l'argent pour ses plaisirs.

A la suite de ce transport de justice, M. Perret a lancé un mandat d'arrêt contre le receveur en fuite.

Un ouvrier tourneur milliardaire

L'atelier 192 aux usines Renault à Billancourt était, mardi matin, en révolition: le tourneur 192204, M. Eugène Paris, qui avait pointé à 7 heures, comme tous les jours, et qui, comme d'habitude, faisait saillir de la fonte brute les copeaux d'où se dégagent les bielles et les vilebrequins, s'est révéillé milliardaire, pour la plus grande stupeur de 2.000 machines-outils.

— Alors, c'est vrai, vieux? — Ben oui, c'est vrai. Mais, c'est pas une raison pour me faire avancer par le contremaître. Je n'ai pas les moyens de perdre une heure de travail. Alors, que je sois riche et vous verrez, les gars.

En attendant de se voir en possession des 30 millions de dollars déposés en banque à son nom, de tout le pays de Westminster qui lui appartenait entre Hollywood et San Francisco, des 60.000



(Ph. Franco-Presses.) M. EUGÈNE PARIS

têtes de bétail qui paissent dans ses prairies, des dix-huit puits de pétrole qui ronflent nuit et jour pour lui sous leurs capuchons, Eugène Paris, nouveau marquis de Carabas, continue à travailler.

L'oncle d'Amérique d'Eugène Paris, et son parrain à mis, en effet, une éblouissante bien romanesque et qui n'est pas plaisante tous les jours pour son neveu, au bas du testament par lequel il lui a légué tous ses biens.

« Mon neveu et légataire universel devra travailler jusqu'à la dernière minute avant de prendre possession de sa succession. Il ne devra pas emprunter d'argent, ni rien acheter à crédit avant d'être placé à la tête de mes biens par mon exécuteur et exécuteur testamentaire, M. William Cowell. »

Il y a longtemps sans doute que le nouveau marquis de Carabas roulerait dans les carrosses tirés à 40 chevaux à la confection desquels il travaillerait jour après jour avec bonne humeur, si cette succession n'avait pas existé.

Mais comment activer une succession fabuleuse quand on est tiraillé à la fois et qu'on vit avec 80 fr. par jour? Le « métalle » se contente donc de rester de loin en loin les rapports que lui adresse de San Francisco M. William Cowell.

Le milliardaire en possession de son domaine qu'on veut faire travailler tout d'abord, il a des millions de dollars en sa possession. Pendant son séjour à Paris, il n'a pas décidé d'aller voir son neveu à la-

Le prince et la princesse Torgonia à Londres



LE PRINCE TORGONIA ET L'INFANTE DÉBORÉA À LEUR PASSAGE À PARIS. Londres, 17 janvier. — Dès leur arrivée à Londres, le prince et la princesse Alessandro Torgonia se sont rendus auprès de la Reine Victoria, à laquelle l'Infante Déboréa a présenté son mari.